

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18793 - 73ÈME ANNÉE

## Présentation des ordonnances

# Confirmation de la volonté de casse sociale



**Le contenu des ordonnances présenté hier par le gouvernement confirme la volonté de revenir en arrière au niveau des protections contre les licenciements et du droit syndical. Or, ces acquis des luttes expliquent en partie pourquoi l'espérance de vie des Réunionnais n'est plus comprise entre 47 et 54 ans.**

**L**orsque le Parti communiste réunionnais fait le bilan de la période qui a commencé avec l'abolition du statut colonial en 1946, il constate que la loi du 19 mars a permis des progrès dans les domaines des droits sociaux. Cela s'est traduit notamment par une

amélioration de l'accès aux soins. Une étude publiée hier par l'INSEE chiffre cette progression. En 60 ans, les Réunionnais ont gagné 30 années d'espérance de vie. Cela signifie qu'en 1957, deux ans avant la création du PCR, l'espérance de vie moyenne pour une Réunionnaise était de 54 ans, et de 47 ans pour un

Réunionnais. Aujourd'hui, plus de 130.000 Réunionnais ont plus de 60 ans. Leur nombre représente la moitié de la population de notre île au moment de l'abolition du statut colonial. Quand les Réunionnais se sont rassemblés autour des candidats du CRADS, Raymond Vergès et Léon de Lépervanche, en 1945, ils

espéraient la Sécurité sociale et les droits sociaux. Imaginaient-ils dans leurs rêves que l'équivalent de la moitié des Réunionnais de l'époque allaient vivre plus longtemps que l'espérance de vie moyenne qui était alors la norme ?

Ce rêve s'est pourtant réalisé grâce à des luttes qui ont fait progresser les droits. Rien n'était gagné d'avance. Il a fallu lutter et le PCR a pris toute sa part dans ce combat. Des militants l'ont payé de leur vie, d'autres ont été privés de travail pour être entraînés dans la misère, certains ont été emprisonnés. La solidarité a permis de relever le défi et d'emporter la décision. L'élévation des droits a accompagné l'allongement de l'espérance de vie. Ce rappel n'est pas vain au moment où le gouvernement présente ce qu'il considère comme des mesures sans précédent dans le Code du Travail. En effet, tout ce qui a été arraché au cours de ces luttes est attaqué. Sous prétexte de favoriser les embauches, le gouvernement facilite considérablement les licenciements.

Il tente d'imposer un raisonnement selon lequel ce n'est pas le système qui est responsable de la crise, mais les travailleurs qui sont traités comme des obstacles au progrès selon le pouvoir en place.

### Licenciements plus faciles

La réalité, ce sont des employeurs qui pourront encore plus facilement utiliser la pression du chômage pour surexploiter les salariés, tout en leur retirant des droits. En effet, les mesures prises pour faciliter les licenciements ne s'accompagnent pas de contreparties pour le patronat. Il n'y a pas d'obligation d'embauches, ou d'augmentation des droits financés par les employeurs pour les travailleurs privés d'emplois. La hausse des indemnités légales de licenciement consiste simplement à combler un retard pris par rapport à la moyenne euro-

peenne. Comment le gouvernement peut-il parler de « plus de liberté » pour les demandeurs d'emploi ?

### Rendez-vous le 12 septembre

Le contenu des ordonnances présenté hier par le gouvernement confirme donc un retour en arrière. À La Réunion, plusieurs syndicats sont rassemblés pour organiser la mobilisation. Elle aura lieu le 12 septembre prochain. Elle est soutenue par le Parti communiste réunionnais, repart à la politique de casse sociale du gouvernement.

M.M.

## Nouvelle étude démographique de l'INSEE

# Plus de 851.000 Réunionnais en 2016

L'INSEE a tenu hier une conférence de presse pour présenter les évolutions de la population de La Réunion au cours des 60 dernières années. Dans nos prochaines éditions, nous reviendrons plus en détail sur cette intéressante étude. Voici le contenu du communiqué de presse diffusé par l'INSEE à l'issue de cette rencontre avec les journalistes.

**A**u 1er janvier 2016, 851 000 personnes résident à La Réunion. De 2009 à 2016, la population augmente de 0,6 % par an en moyenne, plus vite qu'en métropole (+ 0,5 %).

### Le solde naturel reste le moteur de la croissance démographique

Depuis la fin des années 2000, la population réunionnaise augmente moins vite qu'auparavant. En effet, les départs de l'île sont maintenant plus nombreux que les arrivées. Le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, reste donc le moteur de la croissance démographique. Cependant, il baisse légèrement (+9500 personnes en 2015). Si les naissances sont relativement constantes, les décès augmentent plus rapidement sur les

dernières années avec l'arrivée à des âges avancés des générations nombreuses issues du baby-boom des années 1950.

### En 60 ans, des évolutions considérables de la fécondité et de l'espérance de vie

La fécondité des femmes réunionnaises a fortement baissé depuis le début des années 1950, où elle s'élevait à 7 enfants par femme. Depuis 1990, elle s'est cependant stabilisée et reste à un niveau élevé par rapport à la métropole (2,46 enfants par femme en 2015, contre 1,92). En parallèle, l'espérance de vie à la naissance a fortement progressé sur l'île : elle augmente chaque année de six mois en moyenne depuis 60

ans. En 2015, elle s'établit à 77 ans pour les hommes et à 84 ans pour les femmes, soit deux ans de moins qu'en métropole. La mortalité des hommes est plus forte et plus précoce que celle des femmes : la moitié d'entre eux ont moins de 69 ans au moment de leur décès contre 80 ans pour les femmes.

### 132 000 Réunionnais ont 60 ans ou plus

Le visage de la population réunionnaise s'est ainsi considérablement transformé depuis la départementalisation en 1946. Si La Réunion reste un territoire jeune en comparaison des autres départements français, sa population vieillit. Ainsi, la part des personnes de 60 ans ou plus triple de la fin des années 1960 à nos jours.

## Edito

# Prix du licenciement abusif : 20 mois de salaire

**L**e gouvernement a présenté hier le contenu des ordonnances qu'il compte faire adopter par le Parlement après les élections sénatoriales. L'une d'entre elles concerne le plafonnement des dommages et intérêts perçus par le travailleur en cas de licenciement abusif. Il est de 20 mois de salaires.

Cela signifie que pour un patron employant un ou plusieurs travailleurs au SMIC et qu'il souhaite s'en débarrasser, il sait qu'il ne paiera pas plus de 20 SMIC. Voilà de quoi donner une visibilité financière sur ce point pour les employeurs peu scrupuleux.

Jusqu' alors, la crainte du jugement était une menace qui faisait réfléchir des patrons qui voulaient mettre fin unilatéralement au contrat d'un travailleur sans autre raison que des motifs personnels. Cette menace se justifie en effet compte tenu de la difficulté de trouver un travail aujourd'hui. C'est d'autant plus vrai à La Réunion où la pénurie d'emplois sévit depuis des décennies. Un licenciement est un préjudice énorme. Jusqu'à présent, la loi permet malgré tout à un patron de licencier des travailleurs. Cela se fait selon des règles précises qui donnent droit à des indemnités. Tout autre motif était injustifiable, donc abusif, ce qui permettait au juge de fixer un montant permettant au travailleur d'envisager une réparation.

Si le projet du gouvernement passe, alors ce ne sera plus le cas. Ce sera la porte ouverte aux licenciements abusifs à condition que le patron puisse payer 20 mois de salaire. À La Réunion les conséquences seront désastreuses. Et il se trouve qu'à La Réunion, des responsables politiques soutiennent ce gouvernement et envisagent même d'avoir un élu au Sénat...

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Le capitalisme incompatible avec la survie de la planète -3-

### Quelles alternatives ?

Un colloque organisé le 27 mars dernier au Parlement européen par la Gauche Unitaire Européenne portait sur le rôle du capitalisme dans la crise environnementale. Après avoir démontré que ce mode de production est le responsable du changement climatique et des atteintes à l'environnement, ce colloque a étudié quelles sont les alternatives possibles. Le compte rendu de ce colloque a été publié dans « l'Humanité » du lundi 28 août (voir Témoignages des 30 et 31 août 2017). Voici la suite de cet article.

Une fois reconnu que la voie préconisant la « modernisation » du capitalisme, son « verdissement », est une impasse (de même que la promotion des valeurs « post-matérialistes » ou « post-classes » qui l'accompagnent), il faut poser clairement, analyse l'historienne Stefania Barca, que « le capitalisme est le problème, » et pensez la politique à partir de cet axiome, dans des termes nouveaux par rapport à ceux du XXe siècle. « Où est-ce qu'on peut bloquer le capitalisme ? » devient une question politique centrale, explique Dorothée Haussermann, de Ende Gelände, un vaste collectif d'organisations environnementales et de groupes politiques qui concentre ses actions sur le blocage des mines de lignite et de charbon en Allemagne. « Le charbon fait partie du problème du réchauffement climatique, on doit en empêcher la production. Il faut commencer quelque part, c'est à nous de prendre les choses en mains, » explique Dorothée Haussermann.

En matière de changement climatique, ce n'est pas l'information qui nous manque, fait remarquer Rikard Warlenhus (Left Party, Suède), mais on a l'impression que changer les choses est au delà de nos possibilités. C'est, pour les raisons que l'on vient de voir, parce qu'au fond, re-



marque l'eurodéputé Ernest Cornelia (GUE / Die Linke), « imaginer la fin du capitalisme est impossible. » Pour lui, la question devient donc : « comment passer du stade actuel à l'étape suivante ? » Cette question est d'autant plus centrale que, comme l'explique Rikard Warlenhus, « les dossiers climatiques ont tendance à nous diviser. » Par exemple, explique Dorothée Haussermann, « le mouvement environnemental peut être conçu comme une menace à l'emploi. » C'est la raison pour laquelle une partie du mouvement syndical est converti au « capitalisme vert », bien qu'il soit évident que le chômage continue à

augmenter, ou que de nombreux syndicats soutiennent les énergies fossiles. « Une difficulté à mettre sur le compte de 3 décennies de déclin du mouvement ouvrier », analyse l'historienne Stefania Barca, dont il faut être conscient qu'elle provoque des divisions. C'est pourquoi, ajoute-t-elle, il faut concevoir le combat pour l'environnement comme « une forme de lutte des classes au niveau planétaire entre forces du travail et capital. »

Constatant la vitalité des combats pour l'environnement menés partout dans le monde sous des formes et par des acteurs très différents, les intervenants insistent tous sur la nécessité de promouvoir des articulations entre tous ces mouvements et des acteurs institutionnels quand ils existent (des villes, des régions, par exemple), ou des syndicats, des partis, et ce, au niveau mondial. L'objectif est de se situer « à la même échelle d'action que notre adversaire », explique Rikard Warlenhus « parce que le capital dépasse la structure de l'Etat national. »

(à suivre)

### In kozman pou la rout

#### « Ou va oir kèl koté brinzèl i sharz »

Moin la touzour dmandé dann mon kèr pou kosa i di in n'afèr konmsa. Mon késtyon : nana in plas éspésyal pou frui-la sharjé ? Mi oi li sharj konm tomate, é konm d'ot frui légime - li sharj pa konm bilinbi, konm jirinbèl dsi lo tron. Donk li sré plito normal pou la sharj é la pa bézoin alé rode tro lo bout pou li. Donk na poin vréman in l'ésplikasyon. Astèr i pé dir, si lo bann tij lébien pinsé, si lé bien tayé isi shé nou li pé bien sharj inn-dé z'ané pliské bann plant i sharj arien sink-si moi. Sé sak moin la romarké. An touléka si in moun i di aou sa, méfyé kant mèm, pars si lo moun i pé, li va bate out mayi san tir koton. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Nb - Dann la lang fransé i di m'a amontr aou kèl boi mi bril é sète-la ; sanm pou moin lé bien parlan.

## Billet philosophique

# Comment faire avancer l'amour de la sagesse à La Réunion ?

Ce samedi 26 août à la médiathèque Alain Peters du Moufia, un grand philosophe réunionnais a tenu une conférence très intéressante en créole et en français sur "la philosophie de l'islam", en présence d'un public très nombreux. À cette occasion, une fois de plus, Farouk Issop nous a fait connaître des choses très importantes sur l'histoire de la philosophie dans le monde et sur les enseignements que l'on peut en tirer pour changer la société réunionnaise.



Farouk Issop à sa conférence du 26 août.

Tout d'abord, Farouk Issop a souligné que dans l'essentiel de la philosophie musulmane il n'y a ni prosélytisme, ni sectarisme, ni dogmatisme (voir cette citation du "Coran" : « Est-ce à toi de contraindre les gens à porter la foi ? ») et que nous devons « créer des liens pour construire un monde plus humain, respectueux de l'environnement et des droits humains ». Et comme le dit le philosophe arabe Muhammad Iqbal, « mon être était semblable à une statue inachevée ; l'amour m'a ciselé, je suis devenu un homme ! ».

Dans cet esprit, Farouk Issop a rappelé que les œuvres de nombreux philosophes indiens, grecs, etc. depuis l'antiquité ont été traduites en arabe par des philosophes musulmans. Car pour eux, « la conscience et le savoir, la raison et la sagesse

sont les atouts essentiels de l'humanité ».

### « Le lien entre le cœur et la raison »

Un autre atout de cette conférence est le fait que Farouk Issop a cité des pensées très pertinentes d'un grand nombre de philosophes musulmans, comme par exemple Ibn Ruchd (Averroès), qui a prôné au 12e siècle « le lien entre le cœur et la raison afin de cultiver les valeurs de la philosophie et de l'islam ». Mais pour montrer les convergences entre les grands penseurs de l'humanité, il a aussi affiché sur un grand écran des pensées de philosophes non musulmans comme Platon, pour qui « la vraie tragédie de

la vie, c'est lorsque les hommes ont peur de la lumière ».

Gandhi va dans le même sens en nous disant qu'« il n'est pas nécessaire d'éteindre la lumière de l'autre pour que brille la nôtre ». De même qu'Edgar Morin, en disant par exemple : « Seule une pleine conscience et une grande sensibilité intérieure nous permettent de savoir que la vie est merveilleuse et horrible ».

### « On ne voit bien qu'avec le cœur »

Au cours du débat qui a suivi cet admirable exposé, Farouk Issop a cultivé des valeurs philosophiques fondamentales en parlant de « notre dépendance du système consumériste » et de la nécessité de « se questionner sans cesse, y compris sur ses paroles et ses actes ». Il a aussi souligné que « nos institutions sont régulées par la finance et l'économie » et que « la philosophie doit se préoccuper de la situation du monde en cherchant les points communs qui nous permettent de converger vers les valeurs universelles ».

Il a conclu ces échanges très positifs avec le public en posant une question essentielle : « Quel est le pouvoir des citoyens à La Réunion pour faire avancer l'amour de la sagesse dans leur pays ? ». D'où cette pensée de Saint-Exupéry qui a été affichée en conclusion de cette belle rencontre : « On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux ».

**Roger Orlu**

# Oté

## Lo fran CFA i rann pa sèrvis l'onèr La Frans

*Pou kosa mi anparl ankòr in kou lo fran CFA ? Pars pou moin sa in moiyn pou anpèsh in bonpé péi L'Afrik dévlopé. Pars, tout sak i vant lo gran kèr La Frans i pouré devir par koté lo fran CFA pou bien konprann in manyèr domine in péi, artir ali son moné épi, dizon tir dann son min in zoutiy pou dévlop son souvrènté.*

*Koman fran-la l'arivé ? Kisa la invant in n'afèr konmsa, konm tik-tak pou domine l'ékonomi désèrtin péi ? Kèl modèl zot la suiv ? Kèl modèl ? Dèrnyé ké styon lé bien sinp. Kan l'Almagn Hitler la okip La Frans avèk son l'armé, bann z'alman nazi la désid mète la moné bann fransé-lo fran, par l'fète - sou la koup la bank bann z'alman. Si tèlman ké kan La Frans té i fé lo komèrs, kisoï la vant sharbon, lo fèr épi bann produi son l'indistri, sé lo trézor alman ké lé gagnan. I apèl sa lo nazism l'arzan. Tout bann z'opérasyon La Frans téi fé téi rapòrt bann z'alman an promyé.*

*In zour l'almagn la gingn in raklé é l'èr-la bann fransé la kalkil koman i fo fèr pou gingn in bon moné dsi lo travaye bann z'afrikin. L'Afrik oksidantal fransèz, épi L'Afrik ékouatoryal fransèz. Troi gran pèrsonaz tout fransé, la déside fé lo fran Cfa : l'avé Degol, l'avé Pléven, l'avé galman Soustèl. Zot la désid fé troi bank santarl L'Afrik épi ansèrv so troi bank-la pou grosi lo pla La Frans. In péi L'Afrik i vann in gran kantité produi : lo shèk i sav trézor piblik fransé é trézor piblik i rann sa bann péi L'Afrik an « moné d'sinz » zot i pé mèm pa fé sak zot i déside ansanm.*

*Zordi moné-la, banna i inprime sa dann la vil Chamalière épi i fé pèye bann péi L'Afrik pri for. Tout fason La Frans i bénéfisyé bann z'opérasyon-omoin sinkant pour san défoi mèm plis. Ala koman bann gran fransé la pran modèl dsi l'èsploitàsyon bann z'alman épi i tir la tar dopi in bonpé d'zané dsi bann péi L'Afrik nana lo fran CFA avèk in tik-tak bann nazi la fé par zot mèm.*

*Final de kont, lo fran CFA i rann pa srvis l'onèr La Frans, mèm plito lo kontrèr.*

Justin